

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 131 (1986)
Heft: 1

Artikel: La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans : au sommaire du No 1-1946
Autor: Juillerat, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans

Au sommaire du N° 1-1946

- *Essai sur les notions fondamentales de la tactique, colonel divisionnaire du Pasquier*
- *Pestalozzi et la défense nationale, capitaine H.-G. Wirz, Aug. Bouvier et Proclamation du Directoire Helvétique du 2.11.1798 (rédigée par Pestalozzi)*
- *L'armée au temps de paix, point de vue soviétique, premier-lieutenant H. Jullierat*
- *Quelques maladies de l'appareil digestif envisagées en fonction de la guerre, D^r L.-M. Sandoz*
- *Bulletin bibliographique*

Texte choisi

(...) La doctrine à appliquer se résume donc en ces deux termes: expérience et initiative. Mais comment le serait-elle sans l'influence prépondérante des cadres? En ce qui nous concerne, nous Suisses, les difficultés de la vie civile ne doivent pas faire oublier aux officiers que leur mission militaire continue. Sans avantages matériels peut-être et privés de certaines satisfactions d'amour-propre. Le devoir n'en est pas moins tracé et il faut constater que la guerre est presque un jeu pour le soldat, pour l'officier, comparée à l'amplitude et à la diversité de ses obligations en temps de paix, à la discipline morale et intellectuelle qu'on requiert de lui.

Nos traditions militaires, qui sont bien plus anciennes que celles de l'Armée rouge, ne nous permettent pas de trouver trop dures pour nous ces appréciations de la revue soviétique:

... L'inculcation des nouveaux principes et méthodes de l'instruction militaire dépend, avant tout, des cadres de l'Armée rouge, de la profondeur et de la rapidité avec lesquelles nos chefs se réadapteront eux-mêmes aux nouvelles conditions et comprendront leurs tâches du temps de paix.

Mais que demande-t-on à nos remarquables officiers, et, surtout actuellement, au moment de la transition brusque entre la guerre et la paix, entre les combats et l'instruction? Il est indispensable que tous les officiers de l'Armée rouge, sans exception, se pénètrent de l'idée que la moindre lacune dans les domaines des théories militaires et dans l'instruction provoque un retard inévitable sur le terrain militaire moderne. Ceux qui tolèrent de telles lacunes sont inaptes à remplir leur devoir d'officier dans les conditions nouvelles.

En 1920, sitôt après la fin de la guerre civile, Lénine disait: «Il n'est pas possible de créer une armée moderne sans la science.» L'essence même du métier militaire exige qu'une armée, même victorieuse, sitôt les hostilités finies, se soumette à une instruction pénible mais profitable, de crainte d'être devancée. Et notre officier soviétique doit comprendre que c'est un problème capital et équivalent à ceux qu'il résolvait dans les combats.

De pair avec l'instruction militaire, la *Krasnaïa Zvezda* fixe à l'armée et à ses officiers le devoir d'élever le niveau de l'éducation militaire et politique de leurs hommes. Le programme éducatif soviétique ne saurait nous intéresser ici. Il n'en reste pas moins que le principe est juste. L'armée, notre armée de milices, est une grande école de civisme et doit le rester. Des

tendances s'étaient manifestées chez nous, dans certains cours, dans certaines écoles, à substituer à la formation de l'homme, de son caractère, de sa noblesse, de son sens des valeurs, la brutalité, la grossièreté même et les seules aptitudes physiques. Il est temps d'en revenir à des conceptions plus saines, car le courage n'est pas la force et l'habileté technique ni les muscles, si avantageux soit-il d'en être pourvu, ne sont l'intelligence ni la grandeur d'âme.

Les soviets réclament de leurs officiers deux qualités essentielles qui ont pour but de les préserver des déformations et de la suffisance, qui agissent comme un aiguillon, favorisant la vie de l'esprit, formant la volonté: la critique et l'autocritique et la discipline. (...)

Plt H. Juillerat

Celui qui renonce à poursuivre prend sur lui la lourde responsabilité des sacrifices qui seront nécessaires pour battre à nouveau l'adversaire qui se sera repris.

V. MOLTKE